

Fiche 24

AU SERVICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des espaces de réflexion

❁ **1** conseil scientifique pluridisciplinaire composé de 15 membres, avec un rôle d'expertise et de conseil stratégique

❁ **10** thèses financées depuis 1975

❁ **33** « Ateliers du Conservatoire » depuis 1992 (ateliers de réflexion sur les enjeux du littoral)

❁ Suivi de programme de recherches menés sur les thèmes de l'évolution du trait de côte, de la perception des Français et de leurs élus sur le changement climatique ou des travaux sur la fréquentation des espaces naturels (Liteau, Litto 3D, Bount'îles, Multidunes, Barcasub, LICCo...).

Des lieux d'expérimentation

**LA FERME DE LA PRÉE MIZOTTIÈRE : UNE
MIGRATION RÉTRO-LITTORALE DES ENJEUX**

Site : Baie de l'Aiguillon - La Prée Mizottière, Vendée, 260 hectares protégés
Gestionnaire : Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon et exploitant agricole.

La Ferme de la Prée Mizottière est située dans l'estuaire de la Sèvre Niortaise, à proximité immédiate de la Baie de l'Aiguillon. Elle est constituée d'anciens prés salés (mizottes) de bord de mer qui ont été progressivement endigués et mis en cultures au cours du XX^e siècle. Jusqu'en 1999, cette exploitation était dédiée à la production intensive de céréales.

Son acquisition par le Conservatoire visait à mettre en œuvre une exploitation plus extensive des terrains, fondée sur la fauche et le pâturage des prairies. C'est dans cette optique, et avec l'aide de la Chambre d'agriculture de la Vendée, qu'un agriculteur a été installé.

Il développe aujourd'hui un système visant à favoriser l'autonomie alimentaire de son troupeau, en recherchant une complémentarité entre des espaces prairiaux et d'autres dédiés à une culture raisonnée. Le Conservatoire a accompagné cette démarche en construisant des bâtiments d'élevage adaptés.

Suite à la tempête Xynthia, la reconstruction des digues du secteur a nécessité des emprunts de terre sur le site qui ont été mis à profit pour recréer des « baisses » (dépressions humides) sur une quinzaine d'hectares. Aujourd'hui, la Prée Mizottière constitue l'un des tous premiers sites du Marais poitevin pour l'accueil des oiseaux d'eau, offre un habitat naturel complémentaire à ceux présents dans la réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon et assure une protection contre les risques littoraux pour les enjeux humains situés en amont.

UN EXEMPLE D'ÉTUDE

LES ÉLUS ET LEUR PERCEPTION DU LITTORAL

La recherche a consisté dans un premier temps à s'entretenir avec des élus (141) de communes littorales (39), réparties sur 4 zones géographiques (Atlantique, Languedoc-Roussillon, Manche et Provence Alpes Côte d'Azur). Ces participants ont dans un premier temps dessiné à main levée une carte graphique de leur territoire communal. Ils devaient ensuite réaliser deux tâches d'association verbale destinées à explorer la représentation qu'ils se font de la partie spécifiquement marine de leur commune. Après quoi, l'analyse statistique a fait apparaître **quatre représentations du territoire marin, autrement dit 4 catégories de visions d'élus** sur cet objet social qu'est la bande marine. La première renverrait à la « Protection » (52% des élus), supposant la réalisation ou pas « d'Aménagement ». La seconde renverrait davantage au « Développement économique », supposant « l'Organisation des territoires ». La troisième à celle du « Risque » et de son pendant, la « Responsabilité » de l'élu (22% des élus) et en dernier à la « Ressource » et aux « Conflits » que cette bande marine peut susciter (valeur non significative). On constate alors que les élus des trois sous-groupes se répartissent à peu près de la même façon en Languedoc-Roussillon, en PACA et en Manche. En revanche, en Atlantique, le groupe « développement » est sous-représenté et le groupe « risque » est sur-représenté. On peut ici supposer que cette différence s'explique par l'impact de la tempête Xynthia à la Faute sur Mer qui a probablement marqué les esprits. Ensuite, afin de cerner plus finement la représentation de l'espace marin, nous avons procédé à une analyse de similitude sur les choix effectués par les élus parmi une liste de 40 mots (cette technique permet de dégager les liens forts entre des mots (items) et des groupes d'individus). **Dans le groupe « Protection » dominant les items « Érosion de la côte », « Pollution en mer », qui évoquent une certaine crainte, mais aussi les items « Développement d'activités maritimes » et « biodiversité », qui traduisent des préoccupations liées au tourisme. Dans le groupe « Développement », l'item « Développement d'activités maritimes » est également prédominant mais il s'accompagne des items « Cadre de vie » et « Intercommunalité », ce qui semble traduire des préoccupations tournées vers le tourisme et l'action en faveur de l'économie. Par ailleurs, dans ce sous-groupe, on constate que les items traduisant des préoccupations environnementales sont moins choisis (« Érosion côte », « Pollution en mer », « biodiversité », « Énergie renouvelable », « submersion »). Enfin, dans le groupe « Risque », les items dominants évoquent clairement des préoccupations environnementales (« Érosion côte », « réglementation », « Submersion » « Pollution mer »), Mais on constate aussi que ce sous-groupe présente peu d'intérêt pour le développement économique (« Développement d'activités maritimes », « Infrastructures portuaires »).**

Puis l'analyse de leurs dessins montre de plus que selon leur ancrage de la représentation du territoire marin, les élus ne produisent pas les mêmes types de dessins. Ces résultats apportent des éléments de validation à l'hypothèse d'un lien entre représentations sociales et représentations iconographiques.

Les élus qui, dans leur projet politique local, donne la priorité n°1 aux ressources naturelles du territoire, sont les seuls principaux à envisager en cas de submersion le déplacement des biens et des personnes.